

Comment aider les enfants et les ados atteints de l'ETCAF à comprendre la propriété et l'appartenance

Les enfants et les ados atteints de l'ETCAF ont souvent de la difficulté à comprendre ce que signifie la « propriété et l'appartenance ». Il y a plusieurs raisons pour ça.

Tout d'abord, parce qu'il se peut qu'ils vivent « au moment présent », ils prennent ce qu'ils veulent en le voyant, si l'objet est disponible. En raison de la défaillance de leur mémoire à court terme, il est aussi possible qu'ils ne se souviennent pas l'avoir pris. Il se peut qu'ils aient cru que c'était le leur ou que quelqu'un le leur avait donné. Il est aussi possible qu'ils mentent ou nient avoir volé parce qu'ils ont peur d'être repris. Enfin, parce que chaque jour est nouveau et différent pour quelqu'un atteint de l'ETCAF, il se peut que l'enfant ou l'ado soit incapable de se souvenir l'avoir déjà volé et que ce ne soit pas la bonne chose à faire.

Il est difficile de déterminer la marche à suivre lorsqu'un enfant ou ado atteint de l'ETCAF vole quelque chose. Est-ce qu'il vole parce qu'il choisit un mauvais comportement? Ou est-ce parce qu'il ne comprend vraiment pas que ce n'est pas acceptable de prendre des choses qui appartiennent aux autres? Vous allez devoir vous servir de votre jugement dans ce cas. Vous allez aussi devoir leur montrer à plusieurs reprises ce que signifient « la propriété et l'appartenance ». Voici quelques conseils sur la façon dont vous pouvez faire ça ainsi que quelques exemples « de la vraie vie » :

Exemple n° 1:

À l'école, un enfant voit un manteau bleu qu'il aime. Alors, il le prend et le porte.

Ce qui s'est passé

Le manteau semble appartenir à personne. L'enfant ne considère pas à qui il pourrait appartenir. Il croit qu'à ce moment-là le manteau n'appartient à personne. Ses pensées sont basées sur « le moment présent ». À cause de la façon dont son cerveau fonctionne, l'enfant ne pense pas à ce qui pourrait se passer lorsque le propriétaire du manteau le verrait le porter.

Exemple n° 2:

Un ado atteint de l'ETCAF demande à sa sœur aînée si elle pourrait porter son chandail. La sœur lui répond que « Oui », mais elle sous-entend qu'elle le prête et non qu'elle le donne à sa petite sœur. Il est possible que l'ado ne redonne pas le chandail. Elle prétend que sa grande sœur le lui a donné et qu'il est maintenant le sien.

ETCAF Conseil n° 8

Développé par :

*Saskatchewan Fetal Alcohol
Support Network*

510 rue Cynthia

Saskatoon, SK S7L 7K7

Sans frais : 1 866 672-3276

À Saskatoon, composez le :
975-0884

Courriel: fasdnetwork@sasktel.net

Site Web : www.skfasnetwork.ca

N'hésitez pas à photocopier ce document et de vous en servir.

L'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale



Stratégie de soutien

Les gens dans la vie de cet adolescent doivent mettre les choses au clair lorsqu'ils lui prêtent des choses. « Oui, tu peux emprunter mon chandail pour la danse. Mais j'en aurai besoin demain. Ce n'est pas un cadeau à garder. »

Exemple n° 3 :

Quelques enfants jouent dans la cour d'école. Un enfant a une corde à sauter. Un autre enfant atteint de l'ET-CAF prend la corde à sauter.

Marche à suivre

L'enfant atteint de l'ETCAF veut la corde à sauter et même si elle sait que cette corde appartient à quelqu'un d'autre, elle la ramasse et la met dans son sac à dos. On pourrait s'attendre à un tel comportement d'un enfant de 2 ans. Ceci pourrait donc être l'âge de maturité auquel fonctionne cette enfant. Discutez à plusieurs reprises au sujet de la propriété et de l'appartenance. Décrivez les choses en disant **ton** manteau, **mon** porte-monnaie, la corde à sauter **de Jeanne**.

Quelques conseils pour favoriser l'apprentissage de la propriété et de l'appartenance :

1. La plupart des enfants prendront quelque chose qui ne leur appartient pas au moins une fois lorsqu'ils sont jeunes. C'est la responsabilité du parent ou du parent substitut d'enseigner à un enfant au sujet de la propriété et de l'appartenance ainsi que la différence entre le bien et le mal. Soyez patient. Il est difficile pour les enfants et les ados atteints de l'ETCAF d'apprendre au sujet de la propriété et de l'appartenance.
2. Si votre enfant prend quelque chose qui ne lui appartient pas, demandez-lui comment elle se sentirait si son jouet préféré ou ses chaussures étaient volées. Aidez-lui à comprendre que personne n'aime se faire voler ses choses.
3. Si votre enfant prend quelque chose qui ne lui appartient pas, assurez-vous qu'elle le remette en s'excusant. Pratiquez ce qu'elle va dire pour s'excuser. Accompagnez-la pour lui donner du soutien.
4. Avec des collants, marquez les objets qui appartiennent à votre enfant. Par exemple, tout ce qui a un collant bleu lui appartient. Si les objets ne portent pas son collant, il ne devrait pas les prendre ou les utiliser.
5. Si votre enfant prend quelque chose qui ne lui appartient pas, ne vous laissez pas entraîner dans une discussion. Dites simplement: « Ce _____ appartient à _____ . » Demandez-lui de retourner l'article. Il est nécessaire de s'occuper d'un vol immédiatement, fermement et avec des conséquences appropriées.
6. Les objets de valeur ne devraient pas être laissés là où un enfant pourrait les trouver. Rangez sous clé les objets tels que les collections de pièces de monnaie ou de timbres, les caméras, l'argent et les bijoux.
7. Les magasins et les centres d'achats ne sont pas de bons endroits où les enfants et les ados devraient passer leur temps. Il serait bien d'établir une règle selon laquelle un parent doit toujours accompagner l'enfant ou l'ado au magasin ou au centre d'achats. Le vol à l'étalage peut devenir un grand problème pour les enfants et les ados atteints de l'ETCAF.
8. Surveillez, surveillez, surveillez les enfants et les ados atteints de l'ETCAF à la maison, à l'école, pendant leur temps libre et en tout temps.

